

Fiche Synthèse GDR EMV SDIS 63 / FMPA CA TE



L'engagement d'un binôme de sécurité implique la désignation d'un nouveau binôme de Sécurité en remplacement et ce, au plus tôt.

LES MESURES SPECIFIQUES AVANT L'ENGAGEMENT

L'engagement est le passage de la **zone contrôlée** à la **zone d'exclusion**.

Durant la phase d'engagement, la sécurité des intervenants dépend du respect des mesures préalables fixées par le COS. Ce dernier, après une analyse de la situation opérationnelle prend sa décision d'engagement de moyens humains en fonction des enjeux et des moyens à sa disposition et fixe le niveau de protection adapté aux risques.

FONCTION	ACTION
COS	Met en place un binôme de sécurité le plus rapidement possible.
	Fait identifier et sécuriser les itinéraires de repli et de secours (pré positionnement des échelles à coulisse ou des moyens aériens...).
	Définit un point de regroupement de tous les personnels en cas d'évacuation, celui-ci doit être dans une zone sécurisée.
COS / Contrôleur	Engage le binôme de sécurité sans préavis si le temps d'engagement prévu est dépassé et/ou si le détecteur d'immobilité des équipes intervenantes se déclenche.
Contrôleur	Met en place un tableau de gestion des reconnaissances (TGR) pour identifier les équipes, gérer les reconnaissances et gérer les missions.
	Etablit/vérifie le code de communication au sein du binôme, entre le binôme et le contrôleur ainsi que le code général d'évacuation.
	Fait respecter les temps d'engagement en fonction du milieu d'évolution, de l'autonomie des porteurs et des contraintes de l'intervention.
Binôme d'exploration	S'habillent et réalisent un contrôle croisé de leur équipement.
	Respectent la mission donnée et les points de pénétration.
	Rejoignent le point de pénétration à demi pression d'engagement en cas de cheminement complexe.
	Rendent compte régulièrement de la situation.
	Laissent la priorité au passage des binômes sortants.
Binôme de sécurité	Est mis en place le plus rapidement possible.

Les conditions minimales d'engagement

- > ou = à **180 bars** pour les appareils remplis à 200 bars ;
- > ou = à **270 bars** pour les appareils remplis à 300 bars.

Tout engagement en dessous de la pression minimale est restreint à des missions limitées et à vue. Cet engagement est validé par le responsable du point de pénétration.

La numérotation des binômes

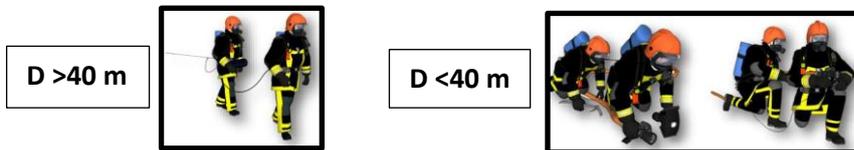
Sur une même intervention des engins de plusieurs CIS peuvent être engagés, il devient alors très compliqué de donner un nom au binôme (BAT du FPT x).

Afin de simplifier l'engagement et le marquage des lieux, les binômes sont numérotés de la façon suivante :

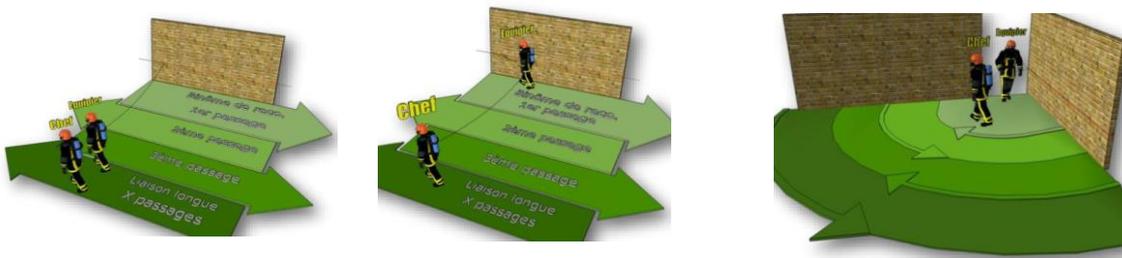
- Premier engin sur les lieux : B1 binôme 1 (BAT), B2 binôme 2 (BAL).
- Second engin pompe sur les lieux : B3 binôme 3 (BAT), B4 binôme 4 (BAL).
- Et ainsi de suite.....

LES DIFFERENTES TECHNIQUES D'ENGAGEMENT

- l'engagement à vue ;
- l'engagement sur ligne de vie (progression) ;

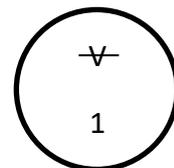


- l'engagement sur ligne de vie « méthode latérale » ;
- l'engagement sur ligne de vie « méthode circulaire ».

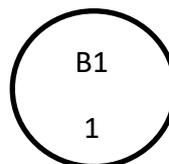


Après reconnaissance marquage sur porte

- **Victime DCD évacuée** : avec au besoin nombre en dessous.
- **Local non visité** : aucun marquage (porte fermée, bouteille vide etc....)
- **Local visité marquage sur porte**



- B1 : nom du binôme reconnaître est trop grand
- 1,2,3... : nombre de victimes confinées
- Un cercle autour reconnaissance terminée.



- Si le volume à le cercle ne sera pas réalisé.